# CLUB DES AMBASSADEURS

## RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

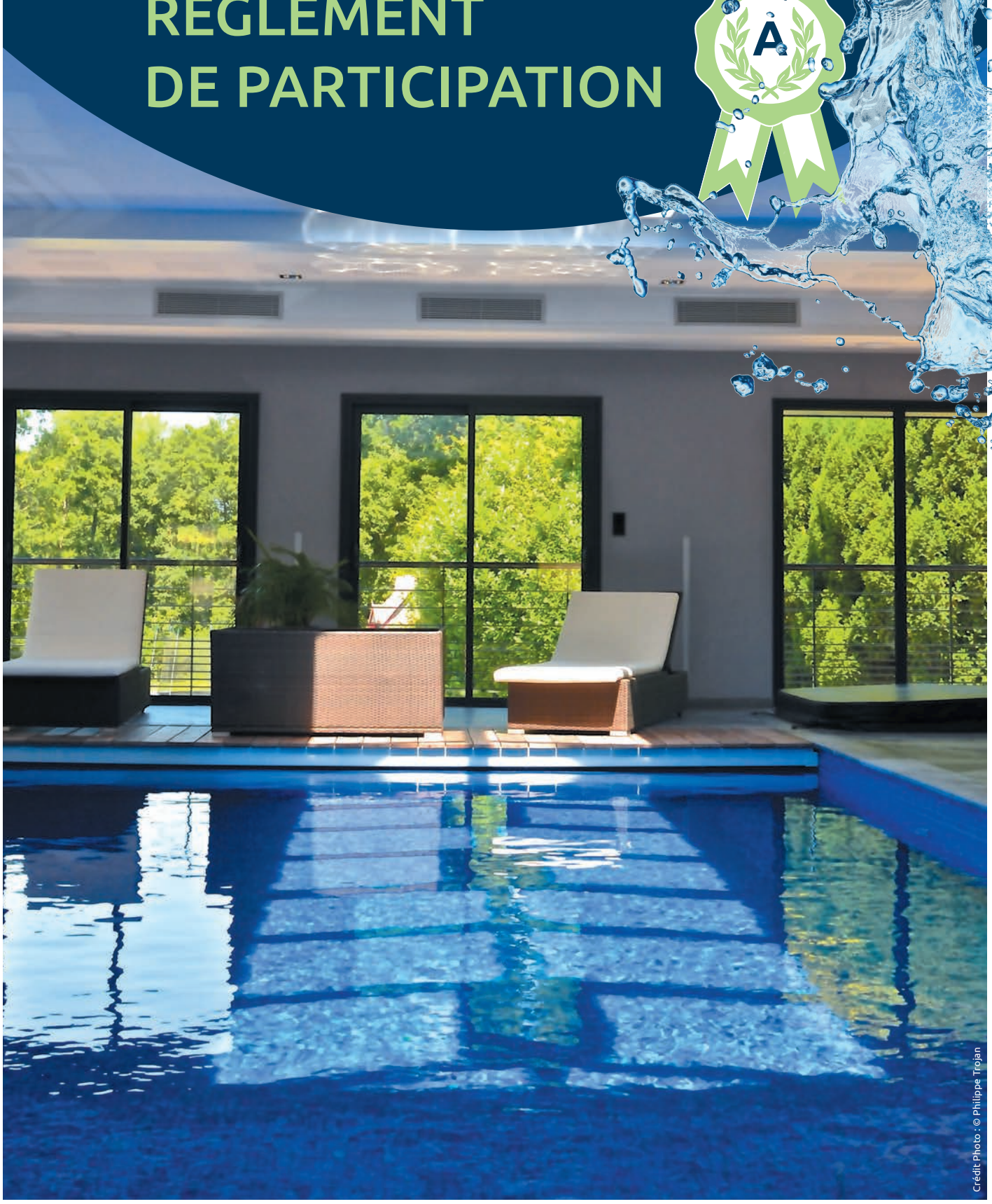

Crédit Photo : © Philippe Trojan

**PISCINE WEEK-END**, SARL AU CAPITAL DE 100 000 €, IMMATRICULÉE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE SOUS LE NUMÉRO 480 901 073, ET DOMICILIÉE ZA LE PERELLY, 38300 RUY, ORGANISE, POUR SES CLIENTS, UNE OPÉRATION COMMERCIALE DE PARRAINAGE DÉNOMMÉE CLUB DES AMBASSADEURS.

## ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'opération de parrainage dénommée Club des Ambassadeurs est ouverte aux clients de PISCINE WEEK-END. La participation au Club des Ambassadeurs implique l'acception des présentes conditions.

## ARTICLE 2 : MODALITÉS DE PARRAINAGE

Est défini Parrain, tout client de PISCINE WEEK-END ayant recommandé un ou plusieurs filleuls à l'entreprise. Est considéré comme Parrain toute personne ayant transmis à PISCINE WEEK-END les coordonnées d'un Filleul ou l'avoir envoyé sur sa recommandation à PISCINE WEEK-END. Dans ce dernier cas, le Filleul signalera le nom de son Parrain à PISCINE WEEK-END à l'aide du bulletin d'adhésion du Parrain rempli, daté et signé et du bulletin de recommandation du Filleul, rempli, daté et signé. Ce présent document pourra être transmis à PISCINE WEEK-END en boutique, par courrier postal ou par e-mail.

N'est pas considéré comme Filleul le conjoint du Parrain.

Le Parrain et le Filleul s'engagent à communiquer des informations ou données exactes et valables.

Le Parrainage ne pourra être validé qu'après le retour du coupon de parrainage dûment renseigné, daté et communiqué à PISCINE WEEK-END.

Le Filleul ne peut avoir qu'un seul Parrain. Si un filleul venait à être parrainé par plusieurs personnes, seul le premier parrainage communiqué serait retenu. C'est alors la date de réception des coordonnées du filleul qui fait foi. Le Parrain et le Filleul doivent être deux clients différents.

## ARTICLE 3 : LES AVANTAGES DU CLUB DES AMBASSADEURS POUR LES PARRAINS

**Les Parrains bénéficieront des offres suivantes :**

- **Système d'accumulation de points : 1 Filleul recommandé = 10 points**

  Chaque filleul recommandé donne droit à 10 points transformables en bon d'achat à valoir sur l'ensemble du magasin PISCINE WEEK-END. Par exemple :

  - 10 points accumulés = 1 bon d'achat de 10 € à valoir sur l'ensemble du magasin de PISCINE WEEK-END
  - 20 points accumulés = 1 bon d'achat de 20 € à valoir sur l'ensemble du magasin de PISCINE WEEK-END
  - 30 points accumulés = 1 bon d'achat de 30 € à valoir sur l'ensemble du magasin de PISCINE WEEK-END
  - 40 points accumulés = 1 bon d'achat de 40 € à valoir sur l'ensemble du magasin de PISCINE WEEK-END
  - 50 points accumulés = 1 bon d'achat de 50 € à valoir sur l'ensemble du magasin de PISCINE WEEK-END
  - Etc.

- **Bon d'achat attribué au Parrain lorsque son Filleul achète un produit à PISCINE WEEK-END**

  - D'une valeur de 2 000 € à 5 000 € = un bon d'achat de 50 € pour le Parrain
  - D'une valeur de 5 000 € à 10 000 € = un bon d'achat de 100 € pour le Parrain
  - D'une valeur de 10 000 € à 20 000 € = un bon d'achat de 250 € pour le Parrain
  - D'une valeur supérieure à 20 000 € = un bon d'achat de 350 € pour le Parrain

  Les bons d'achats obtenus par les Parrains sont valables 1 an, et à valoir sur les produits d'entretien et accessoires (gonflable, jeux d'eau et fitness) du magasin PISCINE WEEK-END (hors main d'œuvre, déplacement et promotions en cours).

  A partir du deuxième Filleul ayant effectué un achat à PISCINE WEEK-END et ceci en l'espace de 12 mois, le Parrain a le choix entre un bon d'achat valable dans le magasin PISCINE WEEK-END ou un cadeau de valeur équivalente.

## ARTICLE 3 : LES AVANTAGES DU CLUB DES AMBASSADEURS POUR LES PARRAINS (SUITE)

**Gain pour le meilleur Parrain**

Chaque année, PISCINE WEEK-END décernera le prix du meilleur Parrain de l'année et dotera ce prix d'un magnifique cadeau.

## ARTICLE 4 : LES AVANTAGES DU CLUB DES AMBASSADEURS POUR LES FILLEULS

**Les Filleuls bénéficieront des offres suivantes :**

- Remise de 10 % sur les articles du rayon produits et accessoires d'entretien pour piscines, pour spas et pour saunas, à consommer sous un an et pour un achat en une fois (hors promotions en cours).

## ARTICLE 5 : CLAUSES PARTICULIÈRES

PISCINE WEEK-END se réserve le droit, si les circonstances le justifient, d'annuler ou de modifier à tout moment l'opération de parrainage sans que sa responsabilité ne soit engagée. Dans ce cas, les parrainages en cours seront honorés.

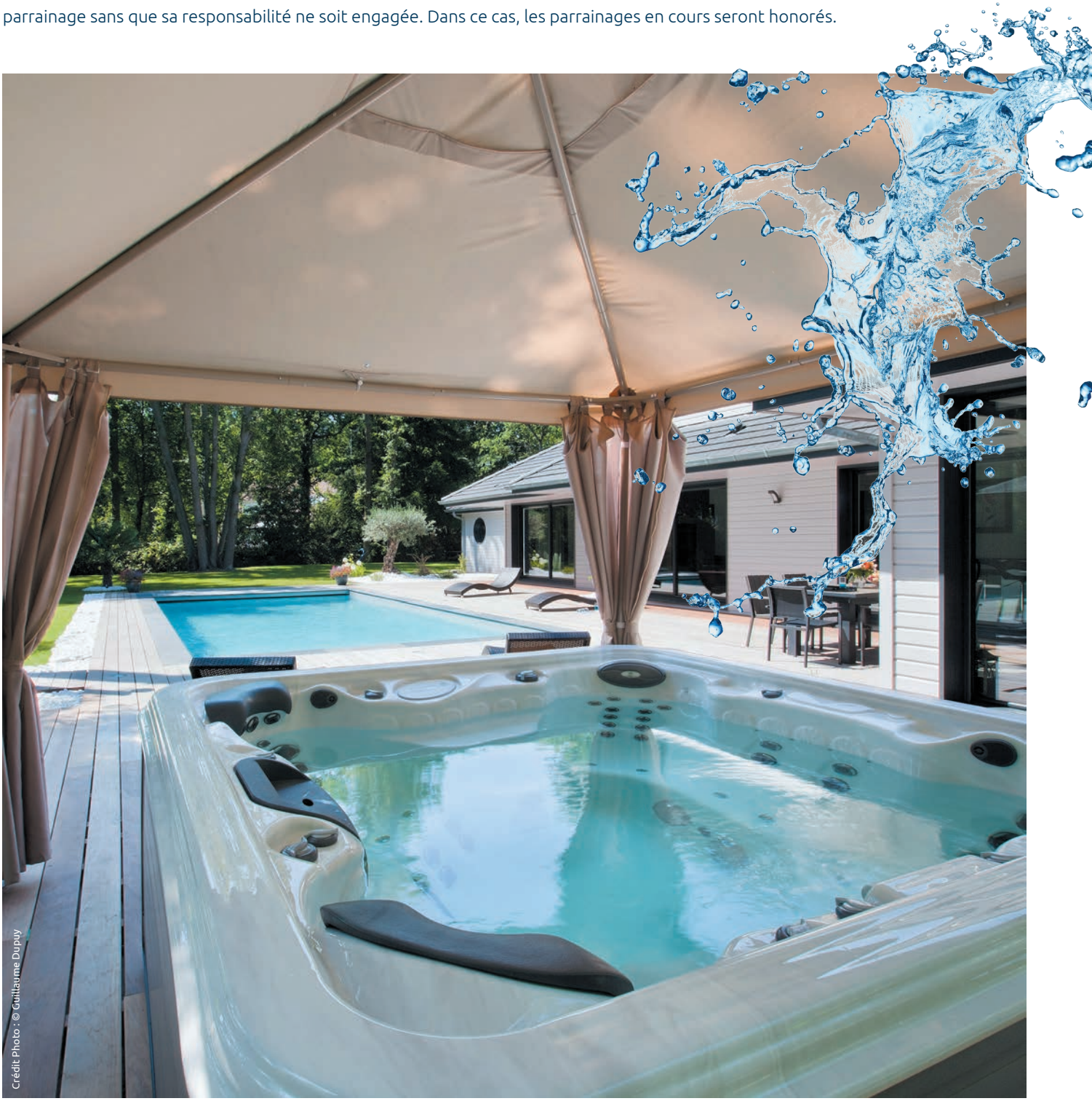

Crédit Photo : © Guillaume Dupuy

# PISCINE WEEK-END

6 - ZA Le Perelly - RN 6 - Bourgoin-Jallieu - 38300 RUY
Tél. : 04 74 28 49 33
E-mail : piscineweekend@europiscine.com
**www.piscineweekend.fr**

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification

FCA FÉDÉRATION DES ENSEIGNES DU COMMERCE ASSOCIÉ

FPP

## PISCINE WEEK END, adhérent de EURO PISCINE

Le groupe Euro Piscine compte de nombreux adhérents dans la France entière, tous concepteurs et constructeurs de piscines. Être adhérent à Euro Piscine implique de maintenir en permanence la qualité pour bénéficier de la certification ISO 9001.

ADHÉRENT
EUROPISCINE
CERTIFIÉ VALEURS PARTAGÉES

Conception-rédaction : Fabienne Tracou Com'un réseau

RCS : 480 901 073 RCS VIENNE - Ne pas jeter sur la voie publique